

Délibération

Département des Côtes d'Armor
GUINGAMP-PAIMPOL AGGLOMERATION
SEANCE DU MARDI 03 FEVRIER 2026

L'an deux mille vingt-six, le mardi 03 février à 18 h 00, en application des articles L. 2121-7 et L. 2122-8 par renvoi de l'article L. 5211-2 du code général des collectivités territoriales (CGCT) s'est assemblé, dûment convoqué, salle du Conseil d'agglomération de l'Armor à l'Argoat à Guingamp, le Conseil d'Agglomération de Guingamp-Paimpol Agglomération sous la présidence de M. Vincent LE MEAUX.

Etaient présents les conseillers d'agglomération suivants

ALLARD Ronan (*suppléant*) ; AUBRY Gwénaëlle (*suppléante*) ; BILLAUX Béatrice ; BOULANGER Servane ; BURLOT Gilbert ; CADUDAL Véronique ; CALLONNEC Claude ; CARADEC-BOCHER Stéphanie ; CHAPPÉ Fanny ; CHEVALIER Hervé ; CLEC'H Vincent ; CONNAN Guy ; CONNAN Josette ; CORBEL Samuel (*suppléant*) ; DOYEN Virginie ; DUMAIL Michel ; ÉCHEVEST Yannick ; GAREL Pierre-Marie ; GIUNTINI Jean-Pierre ; GOUAULT Jacky ; GUILLOU Claudine ; GUILLOU Rémy ; JOBIC Cyril ; KERAMBRUN-LE TALLEC Agathe ; KERHERVÉ Guy ; LE BARS Yannick ; LE BIANIC Yvon ; LE BLEVENNEC Gilbert ; LE CALVEZ Michel ; LE CREFF Jacques ; LE FLOC'H Patrick ; LE GALL Annie ; LE GAOUYAT Samuel ; LE GOFF Philippe ; LE GOFF Yannick ; LE LAY Alexandra ; LE LAY Tugdual ; LE MARREC François ; LE MEAUX Vincent ; LE MEUR Daniel (*suppléant*) ; LE MEUR Frédéric ; LE MOIGNE Yvon ; LE SAOUT Aurélie ; LOZAC'H Claude ; MOURET Patricia ; PAGNY Gilles ; PARISCOAT Dominique ; PIRIOU Claude ; PONTIS Florence ; PRIGENT Christian ; PRIGENT Marie-Yannick ; PUILLANDRE Elisabeth ; RANNOU Hervé ; RASLE-ROCHE Morgan ; RIOU Philippe ; ROLLAND Paul ; SALLIOU Pierre ; SALOMON Claude ; SCOLAN Marie-Thérèse ; TERTRAIS Isabelle (*suppléante*) ; THOMAS David (*suppléant*) ; VIBERT Richard.

Conseillers d'agglomération - pouvoirs

BOÉTÉ Cécile à CLEC'H Vincent ; BOUCHER Gaëlle à CHAPPÉ Fanny ; GOUDALLIER Benoît à KERHERVE Guy ; HERVÉ Gildas à LE SAOUT Aurélie ; LE JANNE Claudie à LE BLEVENNEC Gilbert ; LEYOUR Pascal à LE CREFF Jacques ; PRIGENT Jean-Yvon à ECHEVEST Yannick ; TALOC Bruno à BURLOT Gilbert ; ZIEGLER Evelyne à LE GOFF Philippe.

Conseillers d'agglomération absents et excusés

BEGUIN Jean-Claude ; BOUILLENNEC Rachel ; BREZELLEC Marcel ; CHARLES Olivier ; DUPONT Frédéric ; GRAEBER Sophie ; INDERBITZIN Laure-Line ; LARVOR Yannick ; LE COTTON Anne ; LE FLOC'H Éric ; LE FOLL Marie-Françoise ; LE HOUÉROU Annie ; LE VAILLANT Gilbert ; LINTANF Joseph ; NAUDIN Christian ; QUENET Michel ; VAROQUIER Lydie.

Nombre de conseillers en exercice : 88 Titulaires - 43 suppléants

Présents	62
Procurations	09
Votants	71
Absents	17

Date d'envoi de la convocation : mercredi 21 janvier 2026
Secrétaire de séance Elisabeth PUILLANDRE

Délibération

DEL2026-02-024

FINANCES : BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT 2026 – AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CRÉDITS DE PAIEMENTS

Envoyé en préfecture le 11/02/2026

Reçu en préfecture le 11/02/2026

Publié le

11/02/2026

ID : 022-200067981-20260203-DEL2026_02_024-DE

Vu les articles L2311-3 et R2311-9 du code général des collectivités territoriales portant définition des autorisations de programme et crédits de paiement ;

Vu l'article L263-8 du code des juridictions financières partant sur les modalités de liquidation et de mandatement avant le vote du budget ;

Vu le décret 97-175 du 20 février 1997 relatif à la procédure des autorisations de programme et crédits de paiement ;

Vu le règlement budgétaire et financier de l'agglomération ;

Vu l'instruction codificatrice M49 ;

Vu les budgets primitifs 2026 ;

Considérant qu'un plan pluriannuel d'investissement a été adopté, pour le budget annexe ASSAINISSEMENT, lors de la fusion des budgets ASSAINISSEMENT REGIE et ASSAINISSEMENT DSP au 31 décembre 2022, pour un montant pluriannuel global de **48,4 M€**, répartis en plusieurs programmes d'investissement, correspondant notamment soit à la réalisation de STEP, soit aux travaux sur les réseaux d'assainissement collectif ;

Considérant que **5,04 M€** de crédits de paiements ont été consommés en 2025 au titre du PPI du budget annexe ASSAINISSEMENT contre 9,52 M€ de crédits de paiements inscrits au budget ;

Considérant qu'une enveloppe globale d'investissement de **9, 74 M€** de crédits de paiements est prévue au titre du budget primitif 2026 du budget annexe ASSAINISSEMENT ;

Considérant qu'une actualisation du programme pluriannuel d'investissement est nécessaire pour permettre la poursuite des investissements en faveur de la rénovation des réseaux d'assainissement collectif, pour un montant total de **54 M€** ;

Entendu l'exposé de Monsieur le Président, après en avoir délibéré, le Conseil d'Agglomération à l'unanimité :

- Vote les ajustements et révisions d'autorisations de programmes et les crédits de paiements suivants pour l'année 2026 :

Délibération

Envoyé en préfecture le 11/02/2026

Reçu en préfecture le 11/02/2026

Publié le 11/02/2026

ID : 022-200067981-20260203-DEL2026_02_024-DE

Autorisation de Programme	Ancien montant AP	Nouveau Montant AP	Variation AP	Prolongation
AP34 AC REGIE ETUDE	1 411 040,64 €	838 527,90 €	- 572 512,74 €	1 an
AP35 AC REGIE - RESEAUX CANALISATIONS	10 348 292,76 €	15 760 213,66 €	5 411 920,90 €	1 an
AP36 AC REGIE PR	8 112 515,80 €	9 228 455,52 €	1 115 939,72 €	1 an
AP39 AC REGIE UDEP	4 127 064,87 €	3 919 834,57 €	- 207 230,30 €	1 an
AP74 AC PONT EZER	16 047 546,78 €	15 201 828,84 €	- 845 717,94 €	1 an
AP75 AC REHABILITATION STEP PONTRIEUX	3 377 638,40 €	3 127 434,51 €	- 250 203,89 €	-
AP81 AC REHABILITATION STEP PABU	25 000,00 €	2 376 569,00 €	2 351 569,00 €	2 ans
AP82 AC REHABILITATION STEP SAINT-CLET	2 400 000,00 €	1 759 992,11 €	- 640 007,89 €	-
AP83 AC REHABILITATION STEP PLOUEC-DU-TRIEUX	25 000,00 €	1 820 290,00 €	1 795 290,00 €	1 an
TOTAL INVESTISSEMENT EN AP	45 874 099,25 €	54 033 146,11 €	8 159 046,86 €	

Autorisation de Programme	Nouveau Montant AP	Crédits de paiements antérieurs	Crédits de paiements 2026	Crédits de paiements 2027	Crédits de paiements 2028	Crédits de paiements 2029
AP34 AC REGIE ETUDE	838 527,90 €	238 527,90 €	180 000,00 €	240 000,00 €	90 000,00 €	90 000,00 €
AP35 AC REGIE - RESEAUX CANALISATIONS	15 760 213,66 €	3 568 963,66 €	1 541 250,00 €	1 450 000,00 €	2 700 000,00 €	6 500 000,00 €
AP36 AC REGIE PR	9 228 455,52 €	3 072 080,52 €	1 089 375,00 €	867 000,00 €	2 100 000,00 €	2 100 000,00 €
AP39 AC REGIE UDEP	3 919 834,57 €	619 959,57 €	1 949 875,00 €	350 000,00 €	500 000,00 €	500 000,00 €
AP74 AC PONT EZER	15 201 828,84 €	2 500 375,62 €	3 800 000,00 €	5 025 000,00 €	2 666 000,00 €	1 210 453,22 €
AP75 AC REHABILITATION STEP PONTRIEUX	3 127 434,51 €	2 857 434,51 €	270 000,00 €			
AP81 AC REHABILITATION STEP PABU	2 376 569,00 €	2 569,00 €	30 000,00 €	1 022 000,00 €	1 022 000,00 €	300 000,00 €
AP82 AC REHABILITATION STEP SAINT-CLET	1 759 992,11 €	27 492,11 €	862 500,00 €	870 000,00 €		
AP83 AC REHABILITATION STEP PLOUEC-DU-TRIEUX	1 820 290,00 €	1 540,00 €	18 750,00 €	900 000,00 €	900 000,00 €	
TOTAL INVESTISSEMENT EN AP	54 033 146,11 €	12 888 942,89 €	9 741 750,00 €	10 724 000,00 €	9 978 000,00 €	10 700 453,22 €

Fait et délibéré, les lieu, jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,
Le Président,
Vincent LE MEAUX



La Secrétaire de séance,
Elisabeth PUILLANDRE